

Fiche de poste n° 19/ 2009

Poste à pourvoir : Chargé-e de projet à la division « Tram/TCSP et portage renforcé » au sein de la direction des projets d'investissement - Poste de catégorie A.

Rôle du STIF : le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports publics en Ile-de-France, est un établissement public administratif présidé depuis le 1^{er} juillet 2005 par le Président du conseil régional d'Ile-de-France, en application de la loi de décentralisation du 13 août 2004. Son conseil regroupe la Région, la Ville de Paris et les autres départements franciliens. Il est en charge de l'organisation des services de transports publics dans la région ; il fixe les tarifs et assure le financement du système de transport. Il met en œuvre les grands projets d'investissements et contribue à l'amélioration de la qualité des services de transport offerts aux voyageurs.

Contexte du poste :

La direction des projets d'investissement prend notamment en charge :

- la coordination de la préparation des grands projets en mode ferroviaire lourd (RER, SNCF banlieue, métro), en mode tramway et autres Transports en Commun en Site Propre (TCSP) sur voirie et de grands pôles intermodaux en Ile-de-France,
- le pilotage de l'élaboration des schémas de principe des projets, notamment ceux prévus au contrat de projets Etat-Région 2007-2013, et l'examen des avant-projets élaborés par les maîtres d'ouvrage,
- le pilotage des procédures de concertation, de débat public, d'enquête publique et de négociation des conventions de financement des opérations,
- l'expertise des dossiers relatifs au fonctionnement technique des réseaux et installations de type ferroviaire lourd, tramways et autres TCSP sur voirie et le suivi des investissements des entreprises de transport en ce domaine,
- la maîtrise d'ouvrage de réalisation de certains projets le cas échéant ou le contrôle du respect par les maîtres d'ouvrage des projets d'infrastructure en Ile de France, du programme des travaux, des délais et des coûts prévisionnels définis dans l'avant-projet approuvé par le conseil du STIF.

Au sein de cette direction, la division « Tram/TCSP et portage renforcé » exerce principalement le pilotage des projets d'investissement en mode tramway et autres Transports en Commun en Site Propre (TCSP) sur voirie en Ile de France.

L'équipe de la division TRAM est constituée de 7 chargé(e)s de projet, dont un à portage renforcé, d'une secrétaire et d'un chef de division.

Attributions du-de la titulaire du poste :

Le-la chargé-e de projet assurera le pilotage global de trois ou quatre projets majeurs d'infrastructure, ce qui comprend :

- la définition technique du projet et le suivi des études correspondantes,
- la définition du mode de financement et le dialogue avec les cofinanceurs potentiels,
- la préparation et la participation aux phases de concertation du projet, en lien avec la chargée de mission concertation,
- l'accompagnement du projet dans ses phases décisionnelles : présentation des dossiers au conseil du STIF notamment,
- le contrôle et le suivi du projet (programme, calendrier, coûts) en phase de réalisation.

Le-la titulaire prendra notamment en charge les tâches suivantes :

- la participation à des groupes de travail concernant la définition des infrastructures ou aménagements à réaliser et la représentation du STIF lors de réunions techniques en interne ou en externe au STIF,
- la préparation et le suivi des marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaires aux études,
- la participation aux réunions avec les élus concernés par les projets,
- l'instruction des dossiers de schémas de principe et d'avant-projets relevant de la division, avant leur présentation au Conseil du STIF,
- la mise au point de la (ou des) convention(s) de financement de réalisation du projet (avec le service support DPI), son suivi à travers la tenue des comités de suivi,
- la rédaction de notes de synthèse ou de problématique à l'intention des décideurs intéressés aux projets.

La prise en charge des dossiers sera progressive : intégration dans l'équipe, compagnonnage, mission d'assistance au chef de division, prise en charge de projets.

Qualités du candidat :

- capacité d'analyse et de priorisation des enjeux,
- rigoureux, esprit de synthèse,
- sensibilité aux enjeux de transport et d'aménagement,
- bonne compréhension des contraintes de conception et de réalisation de projets d'infrastructures de transport et/ou d'aménagements de voirie,
- notions de droit et connaissance des procédures administratives liées aux projets,
- aptitudes relationnelles.

Formation - Expérience :

Bac + 5 de préférence, formation d'ingénieur, architecte ou Master II / Magistère en transport, aménagement ou urbanisme.

Conditions : poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie A des trois fonctions publiques.

Renseignements auprès de : Jean FONTVIEILLE, responsable de la division TRAM/TCSP (Tél 01.53.59.14.14).

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la directrice générale par mail sous référence FP19/09 (ressources.humaines@stif.info) ou par courrier (**STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris**).